



LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA MARNE

N° 2279/2014
FIXANT LA COMPOSITION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE
DES SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS DE CATEGORIE C

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 89-229 du 17 Avril 1989 modifié relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu le décret n° 95-1018 du 14 Septembre 1995 modifié fixant la répartition des fonctionnaires territoriaux en groupes hiérarchiques en application de l'article 90 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifié par le décret n° 2014-451 du 2 mai 2014,

Vu la délibération n°08/2014 du conseil d'administration du 14 février 2014 relative à la composition des instances consultatives,

Vu la délibération n° 15/2014 du conseil d'administration du 13 juin 2014 relative à la désignation des représentants de l'administration aux différents organismes et commissions,

Vu l'arrêté n°924/2014 du 24 juin 2014 fixant la composition de la commission administrative paritaire des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie C,

Vu le procès-verbal d'installation du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Marne en date du 13 juin 2014,

Vu le procès-verbal du résultat des élections des représentants des personnels à la commission administrative paritaire des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie C en date du 04 décembre 2014,

ARRETE

ARTICLE 1er : La Commission Administrative Paritaire des sapeurs pompiers professionnels de la catégorie C du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la MARNE est, à compter de la date du présent arrêté, composée comme suit :

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION

| | TITULAIRES | SUPPLEANTS |
|-----------------------------------|---|--|
| <u>Premier titulaire</u> | M. Charles DE COURSON Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne, Conseiller Général du Canton de HEILTZ LE MAURUPT | M. Pascal PERROT Conseiller Général du Canton de VERTUS |
| <u>Deuxième titulaire</u> | M. Daniel GROSBETY Conseiller Général du Canton d'ANGLURE | M. Gerard BUTIN Vice-président de la Communauté de Communes d'EPERNAY PAYS DE CHAMPAGNE |
| <u>Troisième titulaire</u> | M. Laurent BURCKEL Conseiller Communautaire à la Communauté de Communes de VITRY, CHAMPAGNE ET DER | M. Claude PAUL Conseiller Général du Canton de SOMPUIS |
| <u>Quatrième titulaire</u> | M Hubert ARROUART Conseiller Général du Canton de MARSON | M. Yan MORAND 2 ^{ème} Vice-président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne, Conseiller Communautaire de la Communauté d'Agglomération de CHALONS-EN-CHAMPAGNE, Cités en Champagne |

| TITULAIRES | | SUPPLEANTS |
|----------------------------|---|---|
| <u>Cinquième titulaire</u> | M. Alain HIRAULT Vice-président de la Communauté d'Agglomération de REIMS, Reims Métropole | M. Alexandre TUNC Conseiller Général du Canton de REIMS III |

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

| TITULAIRES | | SUPPLEANTS |
|--|--|---|
| Groupe hiérarchique de base : | | |
| <u>Premier titulaire</u> | M. MORET Baptiste Caporal Chef Liste Syndicat C.G.T. du S.D.I.S. de la Marne | M. LAVENUS Aurélien Caporal Liste Syndicat C.G.T. du S.D.I.S. de la Marne |
| <u>Deuxième titulaire</u> | M. BRIN Gautier Caporal Chef Liste Syndicat C.G.T. du S.D.I.S. de la Marne | M. TOUSSAINT Jérémy Caporal Chef Liste Syndicat C.G.T. du S.D.I.S. de la Marne |
| Groupe hiérarchique supérieur : | | |
| <u>Troisième titulaire</u> | M. LESTARQUIT Christian Adjudant Chef Liste Syndicat C.G.T. du S.D.I.S. de la Marne | M. ETIENNE Patrick Sergent Chef Liste Syndicat C.G.T. du S.D.I.S. de la Marne |
| <u>Quatrième titulaire</u> | M. PRETIS Laurent Sergent Liste Syndicat S.N.S.P.P/P.A.T. /F.O. du S.D.I.S. de la Marne | M. BESONHE Grégory Sergent Liste Syndicat S.N.S.P.P/P.A.T. /F.O. du S.D.I.S. de la Marne |
| <u>Cinquième titulaire</u> | M. FERLISI Adrien Sergent Chef Liste Syndicat C.G.T. du S.D.I.S. de la Marne | M. CADET Gaël Adjudant Liste Syndicat C.G.T. du S.D.I.S. de la Marne |

ARTICLE 2 : L'arrêté n°924/2014 du 24 juin 2014 susvisé est abrogé.

ARTICLE 3 : Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Châlons en Champagne dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 4 : Le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Fagnières, le **31 DEC. 2014**

Le Président,

Charles de COURSON

ACTE REÇU LE
31 DEC. 2014
PRÉFECTURE DE LA MARNE
D.R.C.L